



Le présent projet est financé
par l'Union Européenne



Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

TERMES DE REFERENCE POUR ÉVALUATION EXTERNE INTERMEDIAIRE

**Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une
Écologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème
Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS -
CSO-LA/2017/392-682**

Octobre 2019



Le présent projet est financé par l'Union Européenne



Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

Résumé

| | |
|---|----|
| 1. Historique de la mission | 3 |
| 1.1 Contexte | 3 |
| 1.2 Partenaires | 3 |
| 1.3 Zone de réalisation | 3 |
| 1.4 Brève description | 3 |
| 1.5 Résultats estimés..... | 4 |
| 1.6 Actions..... | 5 |
| 2. Objectif de l'évaluation intermédiaire | 8 |
| 3. Questions à traiter | 9 |
| 4. Méthodologie | 10 |
| 5. Conduite de la mission | 11 |
| 6. Expertise requise..... | 11 |
| 7. Durée de la mission de monitoring | 12 |
| 8. Dossier de candidature | 12 |



Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

1. Historique de la mission

1.1 Contexte

Le « Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Écologie Participative des Communes Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord – ECOPAS » s'insère dans le programme thématique de l'Union Européenne Organisations de la Société Civile et Autorités 2014-2020 guidé par le Programme pour le Changement qui a comme finalité celle de renforcer la contribution des Organisations de la Société Civile (OSC) en se fondant sur deux piliers fondamentaux qui se renforcent mutuellement : la gouvernance et la croissance inclusive et durable. Au Sénégal, le programme identifie l'implication citoyenne dans la gouvernance de l'Environnement dans la région de Dakar. Le Projet est cofinancé par l'Union Européenne.

1.2 Partenaires

L'initiative ECOPAS est promue par CISV (chef de file), en partenariat avec IPSIA (ONG italienne qui opère dans la banlieue de Dakar pour la justice économique et sociale), FONGS (Fédération des ONG du Sénégal), SUNUGAL (Association socioculturelle de co-développement des ressortissants sénégalais en Italie) et HYDROAID (partenaire opérationnel compétent en matière de gouvernance de l'eau). Ils participent aussi, en tant que partenaires associés, la Direction des Eaux et Forêts, Chasse et de la Conservation des Sols - DEFCCS, la Commune De Milan et le Département de Géographie, Politique et Société de l'Université de Turin. Le projet ECOPAS est financé par l'Union Européenne. Il a démarré le 1 Avril 2018 et terminera le 31 Mars 2021.

1.3 Zone de réalisation

Région de Dakar dans les Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt (département de Guédiawaye) et Yeumbeul Nord (département de Pikine).

1.4 Brève description

Le « Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS » vise à impliquer la citoyenneté dans la gouvernance de l'Environnement dans la Région de Dakar grâce à un processus inclusif d'élaboration des politiques, afin de permettre aux citoyens et à la population, notamment les jeunes, d'exprimer et de structurer leurs revendications collectives. La société civile sénégalaise contribue à introduire une normativité alternative qui amplifie les sources de cohésion sociale et augmente le registre des choix individuels, en ce qui concerne les modèles du comportement civique et communautaire, attitude importante pour le développement durable, l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et la prise en charge des biens communs. Le Projet vise également à améliorer les moyens de subsistance de la population,



Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

en particulier par la création d'emplois, pour un développement économique à faible intensité en carbone, résilient aux changements climatiques, justes, inclusifs et durables sur le plan environnemental. Constatant avec les conclusions insérées dans la proclamation finale de la COP22 (Conférence de Marrakech de sur les changements climatiques) en 2017, à savoir l'intention de prendre des mesures rigoureuses pour lutter contre le défi du changement climatique dans le domaine de l'agriculture, le projet ECOPAS vise à développer une participation effective paysanne et citoyenne aux résultats de l'agro écologie comme combinaison des intérêts économiques et des intérêts écologiques, à travers une utilisation durable des ressources naturelles, à savoir eau, terres et peuplements forestiers (dans ce cas spécifique, la bande de filaos). Les Communes cibles (Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord), se situent sur la grande côte, partie des "Niayes", les zones humides côtières du Sénégal. Ces zones constituent des écosystèmes fragiles, riches en biodiversité tout en étant traditionnellement des zones de maraîchage dans un environnement sahélien.

Les bénéficiaires directs sont:

- 2000 jeunes, filles et garçons, ayant moins de 35 ans
- 4000 femmes

Ces jeunes et femmes se retrouvent dans ces groupes cibles:

- 200 Organisations de la Société Civile, environ une centaine par Commune, associations dont les membres sont agrégés autour des intérêts environnementales, écologiques, de la jeunesse, de la production, transformation, commercialisation agricole.
- 130 MEV - Micro Entreprises Vertes, des secteurs agricoles, agro forestiers et écologiques, des services environnementaux, de gestion et recyclage des déchets et autres.
- 200 décideurs, définis comme personnes disposant du pouvoir de décision lors du cycle ou de l'action.

Les bénéficiaires finaux sont les populations des communes de Sam Notaire (80.000), Ndiarème Limamoulaye (35.000), Wakhinane Nimzatt (90.000) et Yeumbeul Nord (172.000).

1.5 Résultats estimés

R1. Une Politique territoriale - à usage de tous décideurs - pour la protection des zones côtières, pour une transition agro écologique et pour l'utilisation durable des ressources naturelles eau, terre et peuplements forestiers (bande de filaos) est conçue à travers un processus participatif des OSC des 4 Communes.

R2. La bande de filaos des 4 Communes est régénérée et cogérée avec les OSC des 4 Communes.

R3. 10 Micro Entreprises Vertes (MEV) initiés par jeunes et femmes améliorent leurs performances d'impact environnemental, économique et social dans les secteurs agricoles, agro forestiers et écologiques et 60 nouveaux emplois "verts" sont créés.



1.6 Actions

Action 1

A1.1 *Vulgarisation auprès des OSC et des CL des Études Environnementales nationales et internationales sur le changement climatique et les directes conséquences sur le Niaye (I,II,III Années)* : Action implémenté par l'équipe technique conduite par la CISV. L'action prévoit une recherche diagnostic pour un répertoire des études de référence ; ces études seront synthétisées et 4 messages de communication sur les effets locaux, nationaux et internationaux du changement climatique seront conçus et diffusés auprès des cibles, à travers des rencontres spécifiques locales (au niveau communal) et 40 émissions radios. Chaque territoire, à travers un processus participatif, a identifié 4 sites symboles, un par Commune, affectés par le changement climatique. ECOPAS organisera un suivi mensuel des effets du changement climatique qui sera effectués par des OSC par toute la durée du projet.

A1.2 *Implémentation des résultats des recherches géographiques (mappes et atlas) hydriques et biotechnologiques existantes par les usagers (I,II,III Années)* : Pour la réalisation de cette action, l'Université de Turin mettra à disposition ses compétences pour la Policy mapping, la Commune de Milan pour les Food policies, la Faculté des Sciences et Technique et la FONGS pour les diagnostic acteurs et les opportunités de transition agro écologique, HYDROAID pour la water Policy, la Direction des Eaux et Forêts pour le peuplement forestier. La CISV coordonnera l'action d'advocacy for change avec la collaboration des au moins 200 OSC qui adhèrent à la vision du projet et de 140 décideurs, qui sera animée à travers 120 rencontres, 30 dans chaque Commune. Les représentants des OSC seront accompagnés à un dialogue structuré avec les décideurs, pour la prise en compte de leurs préoccupations pour ce qui concerne l'utilisation, la gestion et l'accès aux ressources naturelles et la prise en compte de solutions possibles et souhaitables. Au sein de ce dispositif de concertation, ECOPAS produira 5 mappes qui constitueront un atlas pour les environnemental, Food and water policies des Communes ciblées, qui sera reproduit en dur pour son utilisation locale et nationale et en e-book pour sa diffusion.

A1.3 *Formation des groupes cibles en méthodologie participative pour un dialogue structuré (exemple de bonne gouvernance de la ressource eau ; I,II Années)* : Hydroaid et CISV sont chargées de la réalisation de l'activité. Cette activité vise à renforcer les capacités des acteurs (décideurs et société civile) dans le domaine de l'eau des 4 Communes cibles afin d'expérimenter le dialogue structuré sur un des principaux défis locaux : réaliser des lignes directrices sur la gouvernance locale de l'eau.

Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

A1.4 *Formation continue des OSC en leadership, représentativité et redevabilité des associations (I,II,III Années) : L'action vise à : renforcer les compétences communicatives des participants; développer le leadership des cadres associatifs; doter les participants d'outils d'analyse de conflits et de prévention des violences ; doter les participants d'outils pratiques pour la structuration de l'association; améliorer et renforcer la capacité d'incidence des OSC. Le planning et les supports de suivi sont assurés par IPSIA, le déroulement des sessions par la FONGS suivant une méthodologie frontale en intégrant des approches participatives.*

Actions 2

A2.1 *Identification des OSC des jeunes et des femmes pour la protection des filaos (I Année) : CISV et FONGS sont responsables de l'identification des OSC qui participeront aux actions de reboisement des filaos et qui seront chargés de leur préservation après le projet. La reconnaissance de la compétence et de la responsabilité collective de ces OSC sera un des facteurs sur lequel ECOPAS basera les argumentations de l'advocacy nécessaire à la prise en charge de la problématique collective.*

A2.2 *Production en pépinière de plants inoculés aptes à résister aux longues pauses pluviométriques après leur mise en terre (I,II,III Années) : Les techniciens de la Direction des Eaux et Forêts avec l'appui des techniciens des Communes cibles et des entreprises privés (fournisseurs ayants caractéristiques d'attention à l'environnement), seront associés à la mise en œuvre et au suivi de l'Action 2.2. La CISV assure la coordination de cette activité. Notamment, le service local des Eaux et Forêts est en charge de gérer la production (jusqu'à la phase de plantation) et le suivi, appuyé par les techniciens des Communes cibles et les membres des OSC et MEV cibles.*

A2.3 *Reboisement et aménagement durable des périmètres de filaos (II,III Années) : Les techniciens de la Direction des Eaux et Forêts, les OSC participantes à l'action, avec l'appui des techniciens des Communes cibles sont chargés de la mise en place du suivi de l'Action 2.3. La CISV assure la coordination de cette activité. La mise en œuvre de l'activité prévoit une phase de plantation et une phase d'arrosage régulier pendant l'année successive à la plantation. La plantation et le suivi sont assurés par les membres des OSC. Notamment, dans la deuxième annualité, ils ont été reboisés 5 hectares avec 360 cocotiers et 5.000 filaos.*

A2.4 *Campagne de sensibilisation des populations à la gestion de l'environnement (II,III Année) : SUNUGAL est chargée de la réalisation de l'action qui a comme objectif celui de sensibiliser de manière la plus capillaire possible les populations des quatre communes sur les risques du changement climatique, sur les attitudes à modifier, sur les comportements à adopter et sur le soutien des OSC qui aide la requalification du filao. La campagne prévoit l'utilisation des media comme la radio, la télévision et la réalisation d'une caravane théâtrale.*



Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

A2.5 *Articulation des actions de reboisement et aménagement avec la création des nouvelles MEV (Année I,II,III)* : La CISV est responsable de la mise en œuvre de cette activité avec le soutien des techniciens de la Direction des Eaux et Forêts. L'articulation des activités de reboisement et aménagement est faite de pair avec la mise en place des MEV, afin de pouvoir bien planifier et coordonner les activités, car les MEV s'impliquent également dans le reboisement, la protection des ressources naturelles et de la biodiversité.

A2.6 *Élaboration conjointe et engagement collectif des groupes cibles d'un pacte territorial pour la préservation des filaos, des nappes et pour la prévention de l'imperméabilisation des sols (III Année)* : La CISV coordonnera directement cette action en concertation avec les OSC, les MEV modèle (A 3.5), les services de la Direction des Eaux et Forêts, les élus des Communes cibles; les consultations des acteurs amèneront à un processus d'élaboration du "Pacte territorial de préservation" élaboré et signé par OSC et les autorités locales et porté comme document de lobbying aux autorités compétentes supérieures (MEDD) en atelier final.

Actions 3

A3.1 *Identification et renforcement des 70 micros entreprises des secteurs agricoles, agro forestiers et écologiques; identification et start-up de 60 nouveaux emplois « verts » (I,II,III Année)* : Le soutien financier prévu dans cette activité vise l'objectif de supporter des sujets de la zone capables de réaliser des activités d'entreprise dans l'agriculture, l'agroforesterie et l'écologie. Le Comité de pilotage est chargé de l'identification transparente de 130 MEV « vertes » qui génèreront au moins 80 nouveaux emplois et dont 10 seront identifiées comme MEV modèle. Les MEV bénéficieront d'un support à l'amélioration des équipements, selon les résultats du parcours de coaching envisagé dans l'Action A 3.2.

A3.2 *Élaboration participative et apprentissage pour l'implémentation autonome du business plan (II,III Année)* : La CISV, en collaboration avec IPSIA, est chargée de l'appui au renforcement des capacités des MEV. L'élaboration participative d'un Business Plan (BP) se révèle aujourd'hui nécessaire afin de diminuer le niveau de risque d'entreprise et de mieux planifier non seulement les activités, mais également la politique commerciale et le plan des ventes.

A3.3 *Mise en système des Micro Entreprises Vertes des 4 Communes (III Année)* : La mise en système des entreprises représente un des principaux éléments pour augmenter la capacité d'innover, de concurrencer et encourager la croissance des activités entrepreneuriales. FONGS est chargée d'accompagner les MEV cibles dans la création d'un réseau d'entreprises en collaboration avec les Communes cibles, selon une méthodologie participative des acteurs cibles.

A3.4 *Expérimentation des biotechnologies pour le maraîchage et pour les pépinières de reboisement (II, III Année)* : l'expérimentation concernera 4 parcelles de maraîchage et 1 pépinière forestière et visera à améliorer la croissance des cultures arboricoles mais aussi maraîchères et à étudier l'impact de la



Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notare, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

bio-fertilisation avec les micro-organismes sélectionnés sur la croissance des cultures maraîchères et des arbres.

A3.5 *Mise en place de MEV « modèle »* (création des jardins maraîchers agro écologiques; valorisation de la Typha pour le bio charbon ; unités de la production de biofertilisants, unité de transformation des produits agricoles, purification des eaux, production de semence, de plantes et compost) (I,II,III Année) : Le Comité de pilotage identifiera les MEV « modèle » qui représentent un système économique qui poursuit une idée de développement durable. Les MEV « modèle » identifiées sont accompagnées jusqu'à la fin du projet. Le coaching et le suivi sera assuré par la CISV avec l'appui de IPSIA pour le planning (A 3.2).

ECOPAS prévoit aussi la réalisation d'**actions transversales** telles qu'**Audit Genre, Suivi et Évaluation, Communication et Publication** et **diffusion online des Études**. Les indications issues de l'Audit genre réalisé au cours de la première année seront utiles (et évaluées en troisième année) à mieux décliner les deux parcours de coaching prévus pour les OSC, et les MEV et l'action de Policy prévue par le premier résultat, dans la finalité d'une meilleure condition d'égalité des sexes et la prise en compte des préoccupations des jeunes. ECOPAS prévoit une Évaluation intermédiaire et finale des résultats (principal et intermédiaires) cadrée sur les principaux changements envisagés par l'initiative, l'évaluation aura une attention et importance particulière pour l'éventuelle réorientation des actions de communication sociale et de Policy. ECOPAS prévoit les Publications papier et e-book de l'Atlas pour les environnemental, Food and water policies des Communes d'intervention (A 1.2) et du Pacte territorial pour la préservation des filaos en papier (et [en version électronique](#)). ECOPAS élaborera aussi d'autres documents pour la diffusion : la synthèse des principales études répertoriées sur les causes et les effets du changement climatique dans la zone (A 1.1), le résultat de l'expérimentation des biotechnologies pour le maraîchage et pour les pépinières de reboisement (A 3.4) et lignes directrices pour les méthodologies participatives appliquées à la gouvernance de l'eau (A 1.3).

2. Objectif de l'évaluation intermédiaire

L'objectif de l'évaluation intermédiaire est celui d'apporter aux décideurs de la Commission européenne, aux organisations responsables du projet et à tous les acteurs impliqués des informations en quantité suffisante pour pouvoir juger, en connaissance de cause, la bonne exécution du projet (son efficacité et son efficacité) et décider des changements nécessaires à apporter au projet (comme les objectifs, la durée, le financement, les systèmes de gestion, etc.). L'évaluation intermédiaire, en outre, permet d'identifier les tendances, d'adapter les stratégies et de guider la prise de décisions relatives à la gestion du projet.

Notamment la mission d'évaluation externe intermédiaire vise à :

- Évaluer la conformité (pertinence) du projet et le soutien qu'il apporte par rapport au cadre politique et au programme thématique de l'Union Européenne Organisations de la Société



Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

Civile et Autorités 2014-2020 guidé par le Programme pour le Changement qui a comme finalité celle de renforcer la contribution des Organisations de la Société Civile (OSC) ;

- Evaluer le processus promu par le projet dans son ensemble, en particulier pour ce qui concerne les aspects de gouvernance, d'insertion dans les politiques locales au niveau communal, intercommunal, départemental et national.
- Évaluer la participation des parties prenantes de la société civile, des décideurs, des autorités locales et des partenaires à la mise en œuvre du projet et évaluer le niveau de l'appropriation locale, surtout par rapport à l'engagement des OSC ;
- Évaluer la bonne exécution du projet en termes d'efficacité et d'efficacit  ;
- Évaluer la gestion du projet, les syst mes de coordination et dans quelle mesure les d cisions sont prises en temps voulu pour faciliter une mise en  uvre efficace et la r solution des probl mes ;
-  valuer la qualit  de la planification du travail op rationnel, de la budg tisation et de la gestion des risques ;
-  valuer la qualit  de la gestion et de l'information et le degr  d'information des parties prenantes par rapport aux actions du projet (y compris les b n ficiaires) ;
-  valuer les perspectives de durabilit  des avantages - y compris ex. appropriation locale, impact sur l'environnement, acceptabilit  sociale ;
- Produire des recommandations pour les  ventuelles modifications de strat gie et m thodologie du projet afin de faciliter une mise en  uvre efficace et un flux durable de r sultats ; valoriser la r flexion critique interne et avec les partenaires.

3. Questions   traiter

L'audit sera charg  d' valuer :

- La Participation des 200 OSC dans les formations en leadership et  valuer l'efficacit  de celles-ci en termes de major structuration, esprit d'initiative, avec une attention aux questionnes environnementales et   l' cologie ;
- L'importance, la relevance et le r le recouvert par la composante f minine et jeune dans le tissu associatif des Communes cibles et v rifier leur effective participation dans le processus d cisionnels des associations ;
- Le degr  de transmission de comp tence et connaissance acquis lors des formations et le partage avec tous les membres des OSC ;



Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

- L'effective participation des autorités communales dans le déroulement du projet et leur effectif engagement sur les thématiques environnementales ;
- Le reboisement de 5 hectares avec environ 5.000 filaos et cocotiers ;
- L'engagement des OSC et des MEV, en collaboration avec les Eaux et Forêts, dans le suivi du reboisement ;
- La méthodologie participative et interactive suivie par les cabinets chargés de produire les 5 cartographies ;
- L'effective élaboration des business plans, l'état de besoins et la formalisation de 130 MEV et leur efficacité par rapport à la structuration, la planification et la solidité des MEV.
- L'insertion du processus promu par le projet dans le cadre des politiques et dynamiques de gouvernance des ressources naturelles et le territoire au niveau des Communes concernées et en général dans la région de Dakar.

4. Méthodologie

Se référant aux termes de référence, le consultant devra fournir un aperçu d'approches adoptées pour effectuer chaque tâche nécessaire, y compris les limites sur la précision et les analyses. La mission d'évaluation intermédiaire est le résultat d'un processus complexe, qui implique la définition et l'utilisation de méthodologies différentes.

L'étude devra être composée : i) d'une phase préparatoire partagée avec l'équipe du Projet ; ii) d'une phase déroulée directement sur le terrain pendant laquelle l'évaluateur rencontrera les différents stakeholders iii) d'une analyse des données collectés, leur comparaison ; iv) de l'écriture d'un report conclusif et récapitulatif des conclusions.

Pendant l'évaluation, il faudra apporte r une attention particulière aux groupes potentiellement vulnérables ou marginalisés dans la cadre du projet. Il faudra faire particulièrement attention aux inégalités sociales et aux discriminations liées au genre et à l'âge, notamment les femmes et les jeunes par rapport à leur niveau de participation et d'intégration.

La mission d'évaluation sera déroulée dans les Communes de Sam Notaire, Wakhinane Nimzatt, Ndiarème Limamoulaye (Département de Guédiawaye) et Yeumbeul Nord (Département de Pikine) et dans le bureau administratif d'ECOPAS, sise à Point E, Dakar. La durée de la mission prévue est de 6 (six) semaines.

La méthodologie utilisée devra considérer plusieurs outils tels que : questionnaires, enquêtes, focus groups, observations directes sur le terrain, référence à des archives administratives et à des rapports de gestions.



Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

En général l'évaluation intermédiaire devra suivre une méthodologie liée à :

- La gestion axée sur les résultats : le monitoring présente un compte rendu clair et précis sur les résultats du projet et permet d'effectuer une analyse critique sur les résultats visés par le projet;
- La mission devra se baser sur 5 critères d'évaluation : la pertinence des interventions, l'efficacité dans l'implémentation, l'efficacité dans l'atteinte des résultats, l'impact et la durabilité à moyen et long terme ;
- La mission d'évaluation intermédiaire devra être systématique, c'est-à-dire basée sur des indicateurs et des hypothèses prédéterminés ;
- La mission d'évaluation intermédiaire devra être participative, à travers l'implication des parties prenantes clés et la collaboration des principaux partenaires opérationnels ainsi que les stakeholders.

À la fin de la mission l'évaluateur devra livrer un report d'évaluation contenant : un résumé de la mission, les activités évaluées, la description de la méthodologie utilisée, les résultats principaux, les conclusions et les recommandations.

5. Conduite de la mission

L'évaluateur/les évaluateurs retenu/s travaillera/ont en étroite collaboration avec l'équipe de la CISV/ECOPAS pour la réalisation et la restitution du travail demandé suivant un calendrier élaboré de commun accord au début de sa mission.

6. Expertise requise

L'évaluateur/les évaluateurs intéressé/s doivent produire les informations sur leur capacité et expérience dans le domaine de l'évaluation des projets de coopération, démontrant qu'ils sont qualifiés pour ces prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

En particulier le candidat devra :

- Avoir des compétences transversales dans les domaines suivants : environnement, cartographie, politique territoriale et sociale, entrepreneuriat vert ;
- Avoir une bonne connaissance de la Région de Dakar et de la zone d'intervention de Projet (Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord) ;



Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

- Avoir une expérience avérée dans le domaine du suivi évaluation des projets de coopération internationale ;
- Avoir exécuté dans le passé une mission similaire ;
- Avoir une capacité de synthèse, d'analyse et de rédaction en français ;
- Être disponible pour la durée de la mission (de la signature au dépôt du dossier final) ;

En outre, seront favorisés les candidats qui ont déjà réalisé une évaluation mi-parcours des projets financés par l'Union Européenne.

7. Durée de la mission

La mission s'étend sur une période de 6(six) semaines, à partir du mois de Novembre 2019.

8. Dossier de candidature

Chaque candidat devra soumettre :

- Offre technique ou note méthodologique ;
- Offre financière ;
- CV s'il s'agit d'un candidat individuel ou les CV des membres de l'équipe justifiant leur expérience ;
- Preuve de la réalisation de missions similaires.

L'ensemble du dossier sera envoyé par courrier électronique à : **coord.ecopas@gmail.com**, au plus tard le Jeudi 31 Octobre à 17 heures (heure du Sénégal), en mettant comme objet du mail **Candidature évaluation intermédiaire ECOPAS**. Le texte du mail doit contenir impérativement le ou les noms et prénom du ou des candidats.

Avec la mention :

- *Pour l'offre technique* : OFFRE TECHNIQUE - CISV/ECOPAS -EVALUATION INTERMEDIARE
- *Pour l'offre financière* : OFFRE FINANCIERE - CISV/ECOPAS -EVALUATION INTERMEDIARE